

CR du Conseil du 17 décembre 2019

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par Monsieur le Maire Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 17 décembre 2019 à 19H00.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés.

Subvention – APE

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 544 € à l'Association de Parents d'Elèves, correspondants à la prise en charge des créneaux piscine pour moitié pour l'année scolaire 2018-2019 et de prendre en charge les créneaux piscine à partir de l'année scolaire 2019-2020.

Vente immobilière – Place du Chaussy

Le conseil municipal décide de vendre à M. MICHEL, résidant au 44 avenue de la Libération, un terrain d'une contenance de 1 a 68 ca composé de la parcelle cadastrée section 6 n°142, au prix de 14 000,00 € l'ensemble. Les frais et honoraires du notaire et d'arpentage éventuels seront à la charge de l'acquéreur.